



La CGT Educ'action Montpellier
Maison des syndicats
Comité Régional CGT
474 allée Henri II de Montmorency
34 000 Montpellier

cgteduc.montpellier@gmail.com

www.cgteducmontpellier.org

Fin des opérations de vote sur l'Académie de Montpellier Déclaration des représentant.es de la CGT Éduc'action

Les votes pour les élections professionnelles 2018 dans l'Éducation nationale se terminent donc aujourd'hui. Nous tenons, en préalable, à remercier les personnels du Rectorat de Montpellier qui ont été réactifs à nos demandes et à celles des personnels, qui ont toujours essayé de faire en sorte que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Ceci étant posé, nous tenons à faire connaître notre consternation devant l'amateurisme du Ministère et de l'entreprise prestataire de ce vote par voie électronique.

Nous parlons là bien entendu de l'interruption du vote dès le premier jour, mais plus que cela nous parlons de la façon dont cet incident a été géré. Nous avons demandé, avec d'autres organisations syndicales, la remise à zéro du système, pour s'assurer au minima de la sincérité du scrutin. Après de longues tergiversations, et sans aucun argument sérieux, le Ministère a fait le choix de relancer le vote. Résultat : un vote avec de nouvelles difficultés techniques. Si le système n'a pas de nouveau planté, il a montré son incapacité à gérer un tel vote. Beaucoup de collègues, exaspérés (et cette exaspération est légitime) ont renoncé à voter.

Toujours sur le « syndicalisme 2.0 », les modalités de la campagne électorale, à travers des envois mails ciblés sur une journée précise, ont provoqué l'inondation des boîtes mails des collègues, notamment au cours de la période des vacances de la Toussaint. De nombreux collègues nous ont fait savoir que cela les avaient découragé et dissuadé de voter.

Le taux de participation est de nouveau très bas, voire très faible pour nombre de catégories de personnels que ce mode de scrutin empêche de voter. À titre d'exemple, les personnels précaires (AESH, AED, contractuels...) et bien entendu les ATEE gérés à la fois par la Région, ont été dans l'impossibilité de récupérer les informations pour voter, comme par exemple le NUMEN.

Lorsque l'on discute avec les personnels, les raisons principales pour ne pas voter sont d'abord techniques. Ces dysfonctionnements -et encore nous n'avons pas tout cité- font que nous ne pouvons qu'émettre des réserves quant aux résultats de ce vote.

La CGT Éduc'action continue à exiger un retour au vote à l'urne sur le lieu de travail.

Nous ne sommes pas très étonnés de l'insistance du Ministère pour ce mode de scrutin, sachant que via CAP 2022, la volonté est, entre autres, de remettre en cause le rôle des instances de représentation des personnels.

Nous tenons à terminer cette déclaration en apportant notre solidarité totale et sans réserve à la jeunesse mobilisée et aux salariés des secteurs déjà en grève. Le Ministre de l'Éducation nationale a envoyé un mail aux personnels remettant en cause assez directement le droit à manifester des lycéennes et des lycéens. Nous sommes particulièrement choqués que les violences observées servent de prétexte à une remise en cause démocratique. La situation est plutôt calme sur notre académie mais déjà nous avons observé, et c'est ce qui a été observé partout en France, un niveau de violences policières rarement atteint. La CGT, dans son ensemble, prendra ses responsabilités, comme elle l'a fait par exemple à Marseille, pour protéger ces jeunes. Nous appelons les personnels à se mobiliser, le 8 décembre bien entendu, mais également toute la semaine prochaine, avec pour point d'orgue le 14 décembre.

Montpellier, le 6 décembre 2018